



COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2015



Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 09/11/2015, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Claude BERENGUER à Henri HOURIEZ, Virginie SUDRE à Bernadette CACALY, Patrice SAUMON à Christianne SADIN

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : BENEDICTE KREBS a été désigné(e).

DELIB 2015.11.16.15

OBJET : Convention d'entretien des espaces verts extérieurs Place de la Paix - SEMCODA

Henri HOURIEZ, conseiller municipal délégué à l'environnement et au cadre de vie, rappelle aux membres du conseil municipal la délibération du 15 décembre 2014 approuvant la convention relative à l'entretien des espaces verts extérieurs situés Place de la Paix, entre la SEMCODA et la commune de Saint Quentin Fallavier.

Cette convention stipule que la commune de Saint Quentin Fallavier assure l'entretien des espaces verts au même titre que celui effectué sur le domaine public, moyennant une redevance annuelle de la SEMCODA.

Cette convention arrivant à échéance au 31 décembre 2015, il est proposé de la reconduire pour une durée de 4 ans, soit du **1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2019**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la passation d'une convention pour l'entretien des espaces verts extérieurs situés Place de la Paix et jouxtant les bâtiments appartenant à la SEMCODA, pour une durée de quatre ans.**
- **AUTORISE le projet de ladite convention.**
- **AUTORISE le maire à signer la convention.**

Adoptée à l'unanimité

St-Quentin-Fallavier, le 16/11/2015

Publication et transmission en sous préfecture le **23 NOV. 2015**

Le Maire

Michel BACCONNIER

